

La durabilité des produits : problématiques

Le groupe de travail met en évidence l'importance d'avoir un langage commun pour définir les notions de :

Durabilité / Durée de vie :

- la durabilité est liée au produit lui-même ;
- la durée de vie dépend étroitement de l'utilisation future du produit (respect des consignes d'utilisation, mesures d'entretien et fréquences d'utilisation).

Réparabilité / Réparation :

- la réparabilité est également liée au produit lui-même ;
- la réparation renvoie notamment à la disponibilité des pièces détachées et à la formation des réparateurs.

Le groupe de travail souligne également que le lien entre l'allongement de la durée de vie d'un produit et ses performances environnementales ne va pas de soi. En effet, il faut considérer le moment où se produit l'impact sur l'environnement.

- Pour un téléphone portable, l'impact le plus important a lieu pendant la phase de fabrication. Il serait donc préférable de garder ce produit le plus longtemps possible ce qui est rarement le cas, l'obsolescence d'évolution étant assez forte.
- Une machine à laver a un impact notable pendant la phase d'usage. Le changement pour une machine moins consommatrice d'énergie, même si celle-ci est encore en état de fonctionner, peut s'avérer judicieux.

La réflexion doit donc être conduite catégorie de produits par catégorie de produits.

Les attentes par rapport à la durabilité des produits sont différentes selon les consommateurs : la nature du produit, sa valeur économique, son environnement concurrentiel, le rapport qualité /prix, l'achat de produits d'occasion plutôt que neufs et la question de la réparabilité comme critère d'achat sont des points à prendre en compte. Mais plusieurs éléments peuvent constituer un frein à la réparation tels que le coût, l'accès aux pièces détachées, le coût de la main d'œuvre et la difficulté à identifier les professionnels de la réparation.

En outre, il est nécessaire de sensibiliser le consommateur à l'entretien du produit et au « bon usage », en lui fournissant d'une part, une notice d'entretien compréhensible et lisible et, d'autre part, un guide de bonnes pratiques publié en fonction des produits. La formation des vendeurs est aussi à améliorer afin qu'ils puissent mieux renseigner les consommateurs.

Enfin, il est important de signaler que l'obsolescence programmée, pratique visant à réduire volontairement la durée de vie de certains produits en introduisant notamment une fragilité ou une non-compatibilité logicielle est finalement peu courante. Les travaux et les auditions conduites dans le cadre de ce groupe de travail le confirment.

Documents (cliquer sur le titre) :

[Rapport du groupe de travail du Conseil national de la consommation relatif à la durabilité des produits](#)

[Avis du Conseil National de la Consommation sur la durabilité des produits](#)